

# Revenu et patrimoine

par Sylvie Jean

Tandis que le revenu est constitué de l'ensemble des sommes perçues de diverses sources, comme le travail, les placements et les transferts sociaux, le patrimoine est formé de l'ensemble des biens possédés par le ménage, comme les biens immobiliers et les actifs financiers. Les revenus sont donc des flux, alors que le patrimoine est un stock que l'on obtient en utilisant son revenu ou qui peut être transmis par héritage. Le revenu et le patrimoine permettent l'acquisition des biens et services que l'on ne produit pas et, de façon générale, les ménages qui ont des revenus élevés possèdent un patrimoine élevé, mais ce n'est pas toujours le cas. Par ailleurs, l'inverse n'est pas forcément vrai, c'est-à-dire que les ménages dont les revenus sont bas n'ont pas nécessairement un patrimoine faible, comme ce peut être le cas des retraités ou des agriculteurs. Le revenu et le patrimoine sont donc deux facettes complémentaires des conditions de vie.

Les données proviennent de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF), menées par Statistique Canada.

Depuis 1996, les fichiers de l'EDTR permettent l'analyse transversale des revenus des ménages sur une base annuelle, tâche qui auparavant était assurée par l'EFC. Les fichiers de ces deux enquêtes sont conçus pour être analogues. En 2002, la taille de l'échantillon de l'EDTR est de 30 910 unités familiales, selon le concept de familles économiques, ce qui représente 12 749 767 unités au Canada. L'échantillon est de 6 094 au Québec, ce qui correspond à 3 218 196 unités familiales.

L'ESF, qui porte sur l'année de référence 1999, recueille de l'information sur les avoirs et les dettes des familles économiques canadiennes. L'échantillon de l'enquête se compose de 15 933 unités, soit un nombre pondéré de 12 215 618 unités familiales. À l'échelle du Québec, l'échantillon est de 2 637, ce qui représente 3 115 443 unités familiales.

On entend par unités familiales l'ensemble des familles économiques et des personnes seules. Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes et plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption, ou qui vivent en union libre. Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté.

Le revenu est exprimé en dollars constants sur la base de l'année 2002, au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC). L'IPC utilisé est celui de la province dans le cas du Québec ou de l'Ontario, et l'IPC canadien, pour ce qui est du Canada.

L'incidence du faible revenu est estimée à partir de la mesure de faible revenu (MFR) après impôt. Cette mesure est basée sur la demie du revenu familial médian après impôt ajusté pour tenir compte de la taille de la famille. Ainsi, une famille est à faible revenu si son revenu après impôt, divisé par la taille ajustée de la famille, est inférieur à la moitié du revenu médian après impôt ajusté pour l'ensemble des familles. Par ailleurs, une personne est à faible revenu si la famille dont elle fait partie est à faible revenu.

L'échelle d'équivalence utilisée accorde un poids de 1,0 au membre le plus âgé de la famille, de 0,4 à la personne suivante en âge et à tous les autres membres de la famille âgés de 16 ans et plus, et de 0,3 à tous les autres membres de la famille âgés de moins de 16 ans.

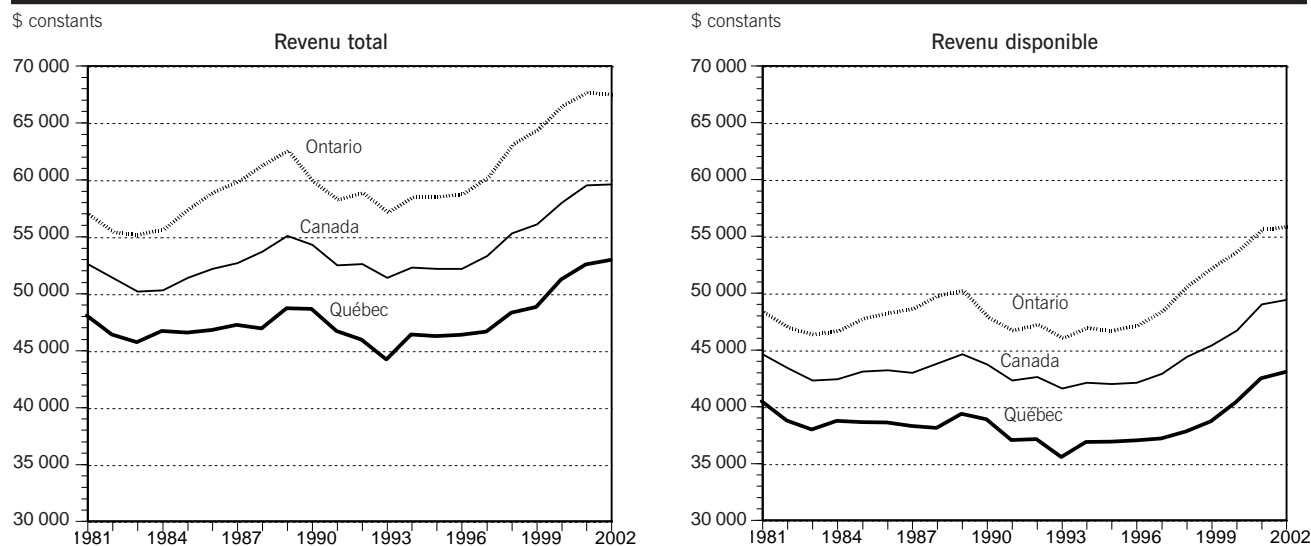
Le chapitre se divise en quatre sections; la première traite du revenu des unités familiales, la deuxième, du revenu des particuliers, la troisième porte sur le faible revenu et la dernière, sur le patrimoine.

# Revenu des unités familiales

## Revenu au Québec, en Ontario et au Canada

Figure 7.1

Revenu total et revenu disponible moyens des unités familiales, Québec, Ontario et Canada, 1981-2002



Source : Statistique Canada, *Tendances du revenu au Canada, 1980 à 2002*, cédérom.  
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

### Revenu total

- Au Québec, en 2002, le revenu total moyen des unités familiales s'élève à 52 900 \$, soit 22 % de moins qu'en Ontario (67 600 \$) et 11 % de moins que dans l'ensemble du Canada (59 600 \$).
- L'écart se creuse entre les revenus du Québec et de l'Ontario, et il atteint un sommet en 1999. En 1981, les revenus sont de 16 % inférieurs au Québec, alors qu'en 1999, ce pourcentage s'élève à 24 %. Toutefois, depuis 2000, l'augmentation du revenu total des unités familiales est plus appréciable au Québec : 5 %, 3 % et 1 % respectivement chacune des années, comparativement à 3 %, 2 % et 0 % en Ontario.
- Par rapport à 1981, le revenu total des unités familiales québécoises est en hausse de 10 % en dollars constants de 2002 : 52 900 \$ comparativement à 48 001 \$. Cette augmentation masque des périodes successives de baisse et de hausse, suivant les récessions et les reprises économiques.
- L'Ontario connaît une meilleure performance que le Québec à ce chapitre. En effet, en 2002, le revenu des unités familiales ontariennes est supérieur de 18 % à celui de 1981. Quant à l'ensemble du Canada, les revenus croissent de 13 % durant cette période.

### Revenu disponible

- Au Québec, en 2002, le revenu disponible des unités familiales – revenu total moins l'impôt sur le revenu – atteint 43 000 \$, ce qui est respectivement 23 % et 13 % de moins qu'en Ontario (55 900 \$) et dans l'ensemble du Canada (49 400 \$).
- Les écarts entre les revenus disponibles au Québec et en Ontario s'accroissent. En 1981, ces revenus sont de 17 % moindres au Québec; l'écart maximum est atteint en 1999 (- 26 %) et, depuis, il se résorbe légèrement, les hausses des trois dernières années étant plus fortes au Québec.
- Après avoir connu des baisses presque continues de leur revenu disponible entre 1981 et 1993 (hormis une hausse en 1984 et en 1989), les unités familiales québécoises voient leur revenu augmenter graduellement depuis 1994. Par ailleurs, les hausses sont particulièrement fortes en 1994 (4 %), en 2000 (4 %) et en 2001 (5 %), par rapport aux années précédentes. Le revenu disponible moyen passe ainsi de 35 469 \$ à 43 000 \$, entre 1993 et 2002, soit une augmentation de 21 % sur neuf ans, en dollars constants.
- Par rapport à 1981, le revenu des unités familiales québécoises s'accroît de 6 %, celui des ontariennes, de 15 %, et celui des canadiennes, de 11 %.

## Revenu selon la source

Les sources de revenu sont classées en deux catégories : les revenus privés et les revenus de transfert. Les revenus privés regroupent les gains (provenant d'un travail salarié ou autonome), les revenus de placement, les revenus de retraite (provenant des régimes privés de pension) et les autres revenus de source privée. Ils correspondent au revenu total moins les transferts gouvernementaux. Les transferts gouvernementaux comprennent tous les transferts directs faits aux particuliers et aux familles par les administrations fédérale, provinciales et municipales. On trouve, dans cette catégorie, les prestations fiscales pour enfants, les prestations de la Sécurité de la vieillesse, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi et d'assistance sociale, les indemnités pour accidents du travail, les crédits pour taxe sur les produits et services, les crédits d'impôt provinciaux et les autres transferts gouvernementaux.

Tableau 7.1

### Revenu moyen des unités familiales selon la source, Québec, 1981-2002

Source de revenu	1981	1983	1989	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	\$ constants												
Revenu privé	42 750	39 433	42 198	36 674	38 748	38 920	38 942	39 280	41 003	41 847	44 599	45 414	45 880
Gain d'emploi	39 032	35 439	38 035	32 742	34 688	34 824	33 618	33 935	35 329	36 199	38 579	39 432	39 455
Revenu de placement	2 569	2 598	2 294	1 596	1 560	1 608	2 069	1 733	1 894	1 886	1 988	1 879	2 039
Revenu de retraite	706	940	1 369	1 715	1 826	1 839	2 217	2 508	2 740	2 919	2 947	3 185	3 344
Autre revenu	443	455	500	621	675	649	1 038	1 104	1 039	842	1 084	917	1 042
Transferts gouvernementaux	5 251	6 228	6 460	7 467	7 584	7 276	7 381	7 313	7 242	6 912	6 598	7 082	7 020
<b>Revenu total</b>	<b>48 001</b>	<b>45 661</b>	<b>48 658</b>	<b>44 141</b>	<b>46 332</b>	<b>46 196</b>	<b>46 323</b>	<b>46 593</b>	<b>48 245</b>	<b>48 759</b>	<b>51 196</b>	<b>52 496</b>	<b>52 900</b>

Source : Statistique Canada, *Tendances du revenu au Canada, 1980 à 2002*, cédérom.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

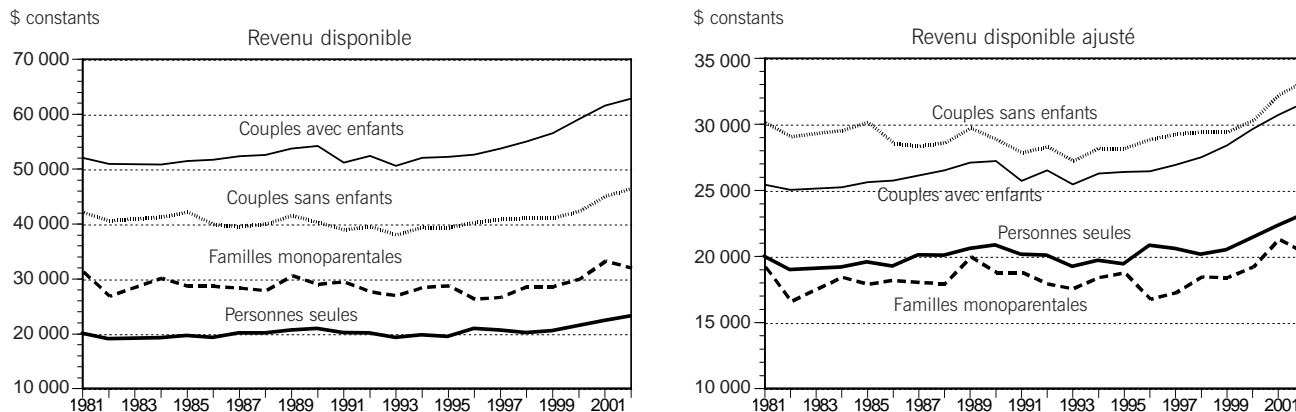
- En 2002, 87 % du revenu total des unités familiales provient de sources privées (45 880 \$) et 13 %, de transferts gouvernementaux (7 020 \$). En 1981, le rapport s'établit à 89 % et à 11 %, les revenus de transfert étant les plus bas de la période (5 251 \$), en dollars constants de 2002. Par ailleurs, c'est en 1993 que les revenus privés sont à leur plus bas; à 36 674 \$, ils représentent 83 % de l'ensemble des revenus des unités familiales et les revenus de transfert en constituent alors 17 %.
- Les revenus privés s'apprécient de 7 % entre 1981 et 2002. Après avoir subi des baisses importantes au début des années 1980 et 1990 (- 14 % entre 1981 et 1993), ces revenus augmentent régulièrement depuis (+ 25 % entre 1993 et 2002). C'est en 2000 que le revenu privé des unités familiales atteint enfin et dépasse même le niveau de 1981.
- Les gains d'emploi représentent la majeure partie des revenus privés, mais leur part relative est en baisse en 2002 (86 %) par rapport à 1981 (91 %). Grâce à des hausses récentes, ces revenus atteignent le niveau de 1981 et, en 2002, ils lui sont supérieurs de 1 % : 39 455 \$ contre 39 032 \$.
- Les revenus de placement sont nettement plus bas qu'il y a 20 ans (- 21 %). Le maximum est atteint en 1982, soit une somme moyenne de 3 041 \$ (donnée non présentée), et le minimum, en 1994, est de 1 560 \$. Alors qu'en 1982, ils représentent 8 % des revenus privés, ils n'en forment plus que 4 % en 2002.
- Les revenus de retraite font plus que quadrupler, en dollars constants, entre 1981 et 2002, passant de 706 \$ à 3 344 \$, tandis que la hausse est continue durant cette période. Ces revenus occupent donc une part accrue des revenus privés : 2 % contre 7 %.
- Les transferts gouvernementaux augmentent durant la période, principalement entre 1981 et 1994, passant de 5 251 \$ à 7 584 \$, et redescendent jusqu'en 2000 (6 598 \$), puis augmentent à nouveau et se situent à 7 020 \$ en 2002. Ainsi, les revenus de transfert sont, en 2002, de 34 % plus élevés qu'en 1981.

## Revenu selon le type de famille

Afin d'éliminer l'effet des différences dans la composition démographique des ménages, le revenu est ajusté en fonction de la taille du ménage, selon une échelle d'équivalence. Chacun des membres du ménage se voit attribuer un certain poids qui peut varier selon l'âge, le rang ou la situation familiale. L'échelle d'équivalence utilisée ici accorde un poids de 1,0 au membre le plus âgé de la famille, de 0,4 à la personne suivante en âge et à tous les autres membres de la famille âgés de 16 ans et plus, et de 0,3 à tous les autres membres de la famille âgés de moins de 16 ans.

Figure 7.2

### Revenu disponible moyen et revenu disponible moyen ajusté, selon le type de famille, Québec, 1981-2002



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*; *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

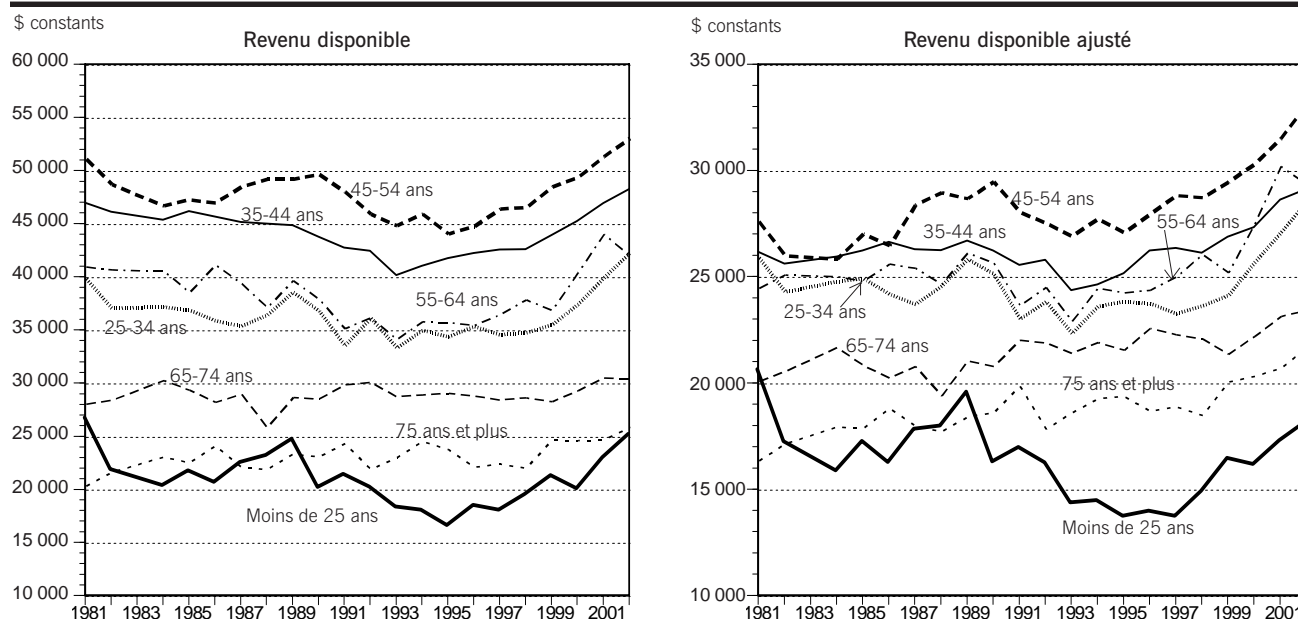
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- L'ajustement du revenu disponible en fonction de la taille de la famille donne un portrait différent de la situation des unités familiales les unes par rapport aux autres. Avant ajustement, les personnes seules détiennent le revenu disponible le plus bas, suivies des familles monoparentales et des couples sans enfants, alors que les couples avec enfants ont le revenu le plus élevé. Après ajustement, ce sont les familles monoparentales qui ont le revenu le plus faible et les couples sans enfants, le plus haut.
- L'ajustement du revenu disponible nivelle aussi les différences entre les revenus des divers types d'unités familiales, bien que la démarcation demeure nette entre le revenu disponible ajusté des couples et celui des autres unités. Ainsi, en 2002, les couples avec enfants disposent d'un revenu ajusté supérieur de 55 % à celui des familles monoparentales, et les couples sans enfants, de 44 % supérieur à celui des personnes seules.
- Par rapport à 1981, les couples avec enfants sont ceux qui améliorent le plus leur niveau de vie. Leur revenu disponible ajusté passe de 25 424 \$ à 31 634 \$, soit une augmentation de 24 % en 21 ans en dollars constants. Les personnes seules connaissent une amélioration de 16 % (19 949 \$ contre 23 123 \$), tandis que, chez les couples sans enfants et les familles monoparentales, l'augmentation est de 10 % et de 6 % respectivement.
- Les couples avec enfants connaissent peu d'années de baisse de leur revenu ajusté (1982, 1991 et 1993) par rapport aux autres unités familiales et, depuis 1994, ce revenu est en hausse constante. Celui des couples sans enfants subit des baisses et des hausses successives, et il se situe en 2000 au même niveau qu'en 1981; depuis, il augmente de 6 % en 2001 et de 3 % en 2002. Quant aux familles monoparentales, elles essuient des baisses considérables de leur revenu, notamment en 1982 (-14 %), en 1990 (-6 %) et en 1996 (-11 %). Depuis 1996, leur revenu est à la hausse, bien qu'en 2002, il subisse une baisse de près de 5 %. Malgré des mouvements successifs à la hausse et à la baisse, le revenu disponible des personnes seules se situe près de 20 000 \$ jusqu'en 1999 et, depuis, il connaît des hausses annuelles d'environ 4 %.

## Revenu selon l'âge

Figure 7.3

**Revenu disponible moyen et revenu disponible moyen ajusté des unités familiales, selon l'âge de la personne de référence, Québec, 1981-2002**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*; *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- L'évolution du revenu disponible des divers groupes d'âge est à peu près la même, que le revenu soit ajusté ou non : une baisse du revenu au début des années 1980 et 1990, en raison des récessions, suivie d'une hausse au moment des reprises.
- En 2002, le revenu disponible non ajusté est plus élevé qu'en 1981 chez tous les groupes d'âge, à l'exception des moins de 25 ans. Ces derniers voient leur revenu disponible diminuer de 6 % (de 26 659 \$ à 25 130 \$) et, inversement, les 75 ans et plus connaissent la plus forte hausse, soit 27 % durant cette période (de 20 417 \$ à 25 943 \$). Les autres groupes d'âge connaissent des augmentations variant de 4 % à 9 %.
- Le revenu disponible ajusté est aussi plus élevé en 2002 qu'en 1981 chez tous les groupes d'âge, sauf les moins de 25 ans, dont le revenu chute de 12 % (de 20 594 \$ à 18 127 \$). Chez les autres groupes d'âge, la hausse du revenu ajusté est plus forte que celle du revenu non ajusté : elle atteint 33 % chez les 75 ans et plus (de 16 385 \$ à 21 716 \$), tandis que, chez les autres groupes, elle varie de 10 % à 20 %.
- De façon générale, le revenu disponible moyen des unités familiales augmente avec l'âge, il atteint un sommet chez les 45-54 ans et il diminue par la suite. L'ajustement nivelle les différences entre les groupes, particulièrement entre les 25-34 ans et les 35-44 ans. Ainsi, en 2002, le revenu disponible ajusté des 35-44 ans est supérieur de 2 % à celui des 25-34 ans, alors qu'avant l'ajustement, il est de 14 % plus élevé.

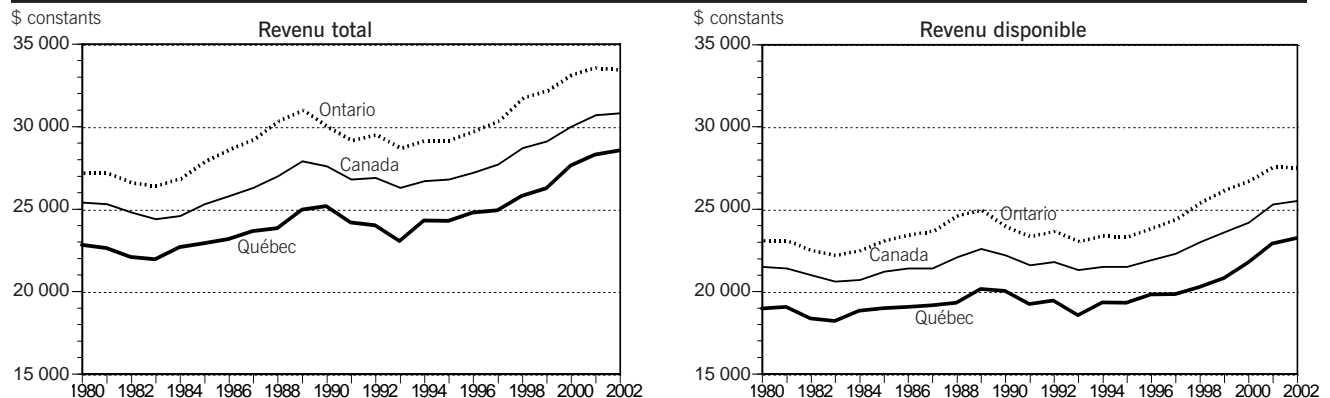
## Revenu des particuliers

Le revenu total des particuliers correspond au revenu des personnes âgées de 16 ans et plus provenant de toutes sources, y compris les transferts gouvernementaux, et avant déduction des impôts. Quant au revenu disponible, c'est le revenu total moins les impôts. Les particuliers bénéficiaires d'un revenu sont ceux qui reçoivent un revenu positif (ou négatif) de toute sorte.

### Revenu au Québec, en Ontario et au Canada

Figure 7.4

#### Revenu total et revenu disponible moyens des particuliers, Québec, Ontario et Canada, 1980-2002



Source : Statistique Canada, *Tendance du revenu au Canada, 1980 à 2002*, cédérom.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

#### Revenu total

- Au Québec, en 2002, le revenu total des particuliers s'élève à 28 500 \$, en hausse de 26 % par rapport à 1981 (22 571 \$) en dollars constants. Cette augmentation n'est pas continue : de 1981 à 1983, le revenu des particuliers diminue de 3 %, puis il augmente de 14 % de 1983 à 1989, et il baisse de nouveau de 1989 à 1993 (- 8 %). Enfin, depuis 1993, il augmente de façon constante et s'accroît de 24 %.
- En Ontario, le revenu des particuliers augmente légèrement moins qu'au Québec de 1981 à 2002 (23 %). Bien que les baisses soient similaires (- 3 % et - 7 %), l'augmentation entre 1983 à 1989 est supérieure en Ontario (17 % contre 14 %) mais, depuis 1993, le revenu total n'augmente que de 17 % contre 24 % au Québec.
- L'écart s'amenuise donc entre les revenus des particuliers en Ontario et au Québec. En 1981, les Québécois ont un revenu inférieur de 17 % à celui des Ontariens et le fossé s'élargit même jusqu'à un maximum de 22 % en 1988. Les hausses récentes au Québec permettent un rapprochement et l'écart est ramené à 15 % en 2002, soit le plus bas en 21 ans.
- Le revenu total des Canadiens se situe à 30 800 \$ en 2002, soit une augmentation de 22 % par rapport à 1981 (25 300 \$). Il y a 21 ans, le revenu des Québécois était de 11 % sous la moyenne canadienne et, aujourd'hui, l'écart est de 8 %.

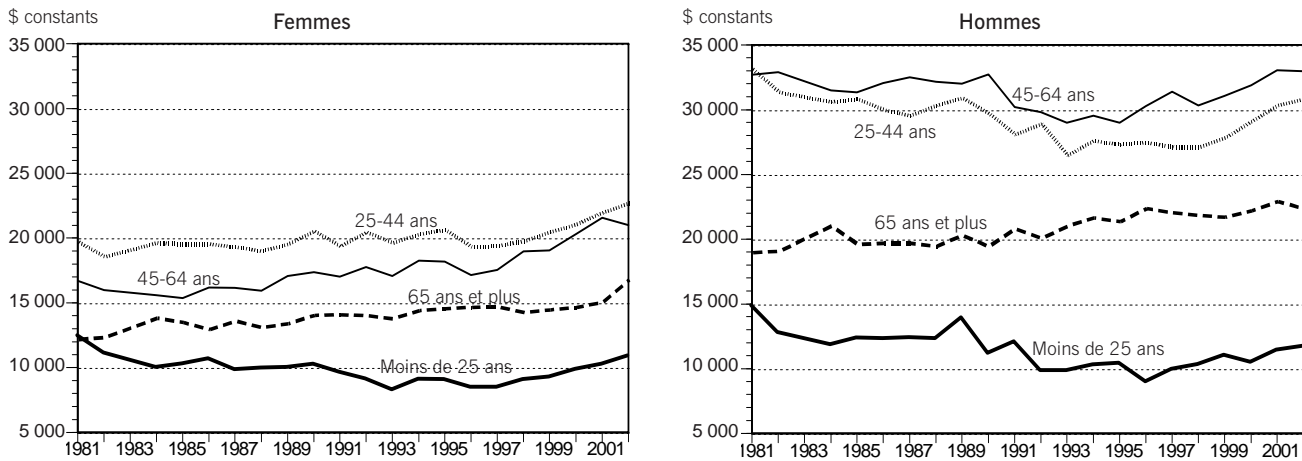
#### Revenu disponible

- Au Québec, en 2002, le revenu disponible des particuliers atteint 23 200 \$ comparativement à 19 023 \$ en 1981, soit une augmentation de 22 % en dollars constants. La hausse du revenu disponible est moindre que celle du revenu total : la baisse du début des années 1980 est supérieure pour ce qui est du revenu disponible (- 5 % contre - 3 %), tandis que celle du début des années 1990 est du même ordre (- 8 % dans les deux cas). Toutefois, entre 1983 et 1989, le revenu disponible augmente moins (11 %) que le revenu total (14 %), tandis que, depuis 1993, le revenu disponible croît de 25 % contre 24 % en ce qui a trait au revenu total.
- En Ontario, le revenu disponible augmente de 19 % entre 1981 et 2002, sensiblement moins qu'au Québec (22 %). Les périodes de baisse et de hausse successives y sont similaires en amplitude, sauf entre 1993 et 2002, quand le Québec connaît une meilleure performance que l'Ontario : 25 % contre 19 %.
- Le revenu disponible demeure moindre au Québec qu'en Ontario ou dans l'ensemble du Canada, soit de 16 % et de 9 % respectivement en 2002. En 1981, ces ratios sont de 18 % et de 11 %.

## Revenu selon l'âge

Figure 7.5

**Revenu disponible moyen des femmes et des hommes bénéficiaires d'un revenu, selon l'âge, Québec, 1981-2002**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2002, le revenu disponible des femmes correspond à 71 % de celui des hommes : 19 599 \$ contre 27 780 \$. C'est une amélioration comparativement à 1981, quand le ratio est de 58 %. Ce rapprochement est dû à l'augmentation du revenu des femmes (24 %) au cours de cette période, car celui des hommes est à peu près le même en 2002 qu'en 1981.
- Chez les femmes, seules celles de moins de 25 ans connaissent une baisse du revenu disponible entre 1981 et 2002 (-12 %). En effet, en dollars constants de 2002, les femmes de ce groupe d'âge disposent d'un revenu de 12 420 \$ en 1981, tandis qu'il est de 10 878 \$ en 2002. Malgré tout, leur revenu est en forte hausse depuis 1997, car il progresse de 29 % entre cette année et 2002.
- Chez les hommes de moins de 25 ans, la baisse est encore plus prononcée (-21 %) entre 1981 et 2002, et la hausse est moindre (18 %) entre 1997 et 2000 que chez les femmes. Ainsi, les femmes de moins de 25 ans disposent de 93 % du revenu des hommes du même groupe d'âge en 2002 contre 84 % en 1981.
- C'est chez les 25-44 ans et les 45-64 ans que les revenus des particuliers sont les plus élevés. Toutefois, chez les femmes, celles de 25 à 44 ans ont le meilleur revenu, tandis que, chez les hommes, ce sont les 45-64 ans qui l'obtiennent. En 2002, chez les 25-44 ans, le revenu des femmes correspond à 74 % de celui des hommes, tandis que, chez les 45-64 ans, le ratio est de 64 %. C'est une amélioration par rapport à 1981, quand le revenu des femmes de ces deux groupes d'âge correspond respectivement à 60 % et à 51 % de celui des hommes. Les hommes de ces groupes d'âge voient leur revenu disponible varier de -7 % et 1 % respectivement entre 1981 et 2002, tandis que, chez les femmes, ce revenu s'améliore plutôt de 15 % et de 26 %.
- Le revenu des 65 ans et plus augmente de 18 % chez les hommes et de 38 % chez les femmes entre 1981 et 2002. Ainsi, l'écart entre les sexes s'amenuise : de 64 % du revenu des hommes en 1981, le revenu des femmes passe à 75 % en 2002.

## Revenu selon la scolarité

Le revenu d'emploi couvre autant les gains découlant d'un travail salarié que ceux qui proviennent d'un emploi autonome. Par ailleurs, les particuliers travaillant à temps plein sont âgés de 16 à 69 ans et ils travaillent toute l'année à temps plein, c'est-à-dire 30 heures et plus par semaine.

Figure 7.6a  
**Revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes travaillant à temps plein toute l'année, selon la scolarité, Québec, 2002**

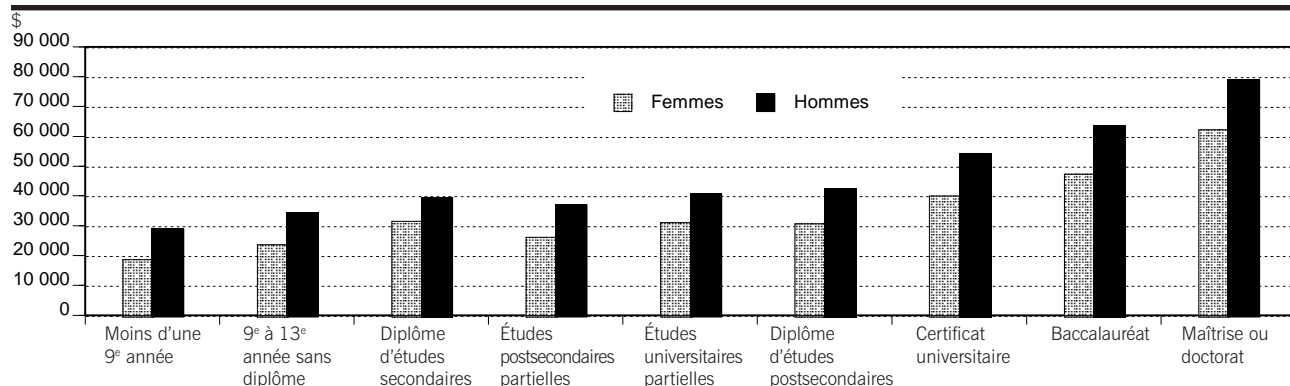
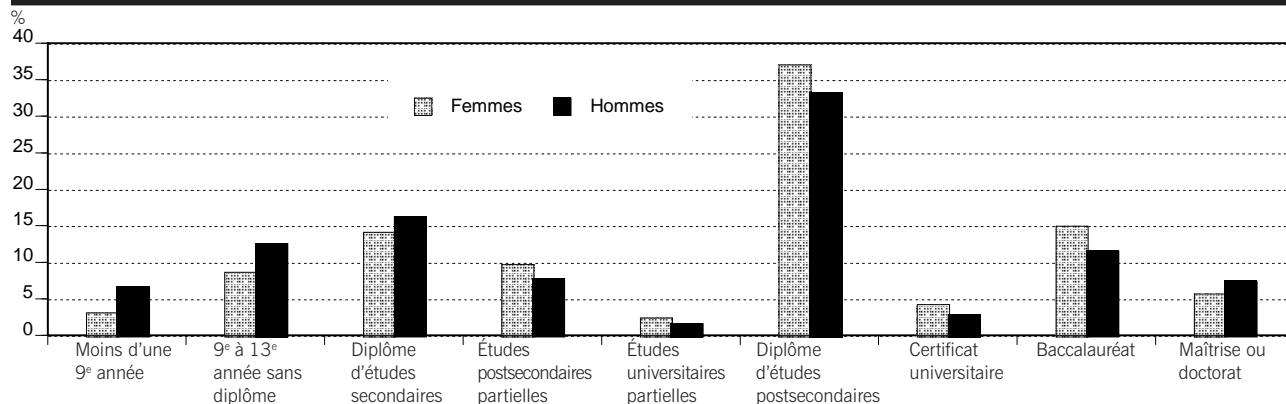


Figure 7.6b  
**Répartition des femmes et des hommes travaillant à temps plein toute l'année, selon la scolarité, Québec, 2002**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.  
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

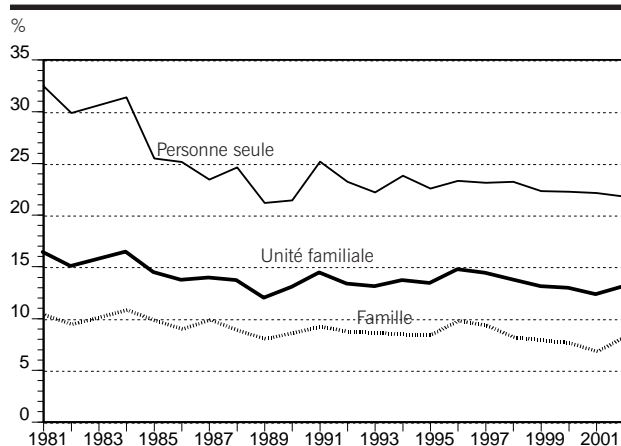
Le revenu et le patrimoine

- En 2002, les travailleuses à temps plein gagnent 76 % du revenu des hommes ayant le même régime de travail : 34 108 \$ contre 45 130 \$. C'est parmi les travailleurs titulaires d'un diplôme d'études secondaires que le revenu des femmes se rapproche le plus de celui des hommes, soit un ratio de 80 % (31 552 \$ et 39 476 \$); viennent ensuite ceux qui ont une maîtrise ou un doctorat (79 %), c'est-à-dire des revenus respectifs de 62 310 \$ et de 78 895 \$. Inversement, l'écart est le plus grand chez les femmes et les hommes ayant moins d'une 9<sup>e</sup> année; elles gagnent 65 % du revenu des hommes (18 701 \$ contre 28 998 \$).
- En 2002, le fait d'être titulaire d'un diplôme d'études secondaires par rapport à une scolarité de 9 à 13 ans sans diplôme permet aux femmes d'avoir un revenu de 33 % plus élevé et aux hommes, de 15 %. Un certificat universitaire par rapport à un diplôme d'études postsecondaires procure un revenu d'emploi de 30 % supérieur chez les femmes et de 28 % chez les hommes. Quant au baccalauréat, il améliore le revenu des femmes de 18 % et celui des hommes, de 17 % par rapport au certificat et, enfin, la maîtrise ou le doctorat assure un revenu supérieur de 32 % et de 24 % respectivement en regard du baccalauréat.
- Chez les travailleurs à temps plein, ce sont les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui sont les plus représentés : 37 % des travailleuses et 33 % des travailleurs, suivis des titulaires d'un diplôme d'études secondaires chez les hommes (16 %) et d'un baccalauréat chez les femmes (15 %). Par ailleurs, 14 % des femmes ont un diplôme d'études secondaires, tandis que 12 % des hommes ont un baccalauréat parmi les travailleurs à temps plein. Enfin, 6 % des femmes sont titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat contre 7 % des hommes chez ces travailleurs.

## Faible revenu

Figure 7.7

**Taux de faible revenu des unités familiales, Québec, 1981-2002**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*

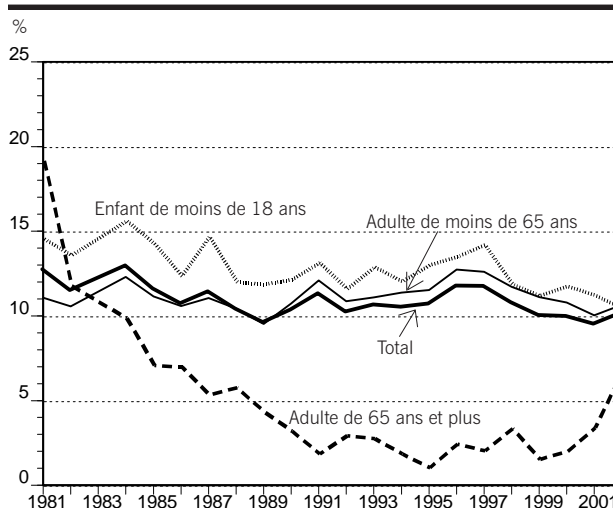
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

### Faible revenu des unités familiales

- En 2002, 13,0 % des unités familiales sont à faible revenu, soit 21,8 % des personnes seules et 8,3 % des familles. Ces taux sont en baisse par rapport à 1981, quand 16,4 % des unités familiales sont dans une telle situation (32,5 % des personnes seules et 10,5 % des familles).
- Chez les personnes seules, la baisse du taux de faible revenu se produit surtout durant les années 1980 : il passe de 32,5 % en 1981 à 21,2 % en 1989. La hausse du début des années 1990 est suivie d'une nouvelle baisse, tandis qu'entre 1992 et 2002, les taux se maintiennent aux environs de 22 % ou de 23 %.
- Les familles connaissent à peu près les mêmes mouvements à la baisse et à la hausse. De 10,5 % en 1981, leur taux de faible revenu après impôt descend à 8,2 % en 1989. Durant les années 1990, les familles connaissent des périodes de hausse et de baisse successives, un sommet atteint en 1996 (9,9 %) et un plancher en 1999 (8,0 %). En 2001, leur taux de faible revenu passe à 6,9 %, ce qui constitue le taux le plus bas de la période. Par contre, il augmente à 8,3 % en 2002.

Figure 7.8

**Taux de faible revenu des personnes, Québec, 1981-2002**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

### Faible revenu des personnes

- En 2002, 10,2 % des personnes vivent dans une unité familiale à faible revenu contre 12,7 % en 1981. Les baisses et les hausses se succèdent jusqu'en 1997 et, depuis, le taux de personnes à faible revenu ne cesse de diminuer jusqu'en 2001 quand il se situe à 9,5 %. Le sommet est atteint en 1984, soit un taux de 12,9 %.
- Les personnes de 65 ans et plus sont celles qui connaissent la plus forte amélioration; leur taux passe de 19,2 % à 6,9 % entre 1981 et 2002.
- Les adultes de moins de 65 ans ont des taux de faible revenu qui suivent ceux de l'ensemble de la population. Toutefois, en 1981, leur taux est inférieur à celui de l'ensemble de la population (11,1 % contre 12,7 %), tandis qu'en 2002, il est légèrement supérieur (10,7 % contre 10,2 %).
- En 2002, 10,5 % des enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille à faible revenu, soit une baisse de 35 % par rapport à 1981, quand le taux s'élève à 14,6 %. L'année 1984 affiche le taux de faible revenu des enfants le plus élevé de la période (15,7 %) et l'année 2002, le plus bas.

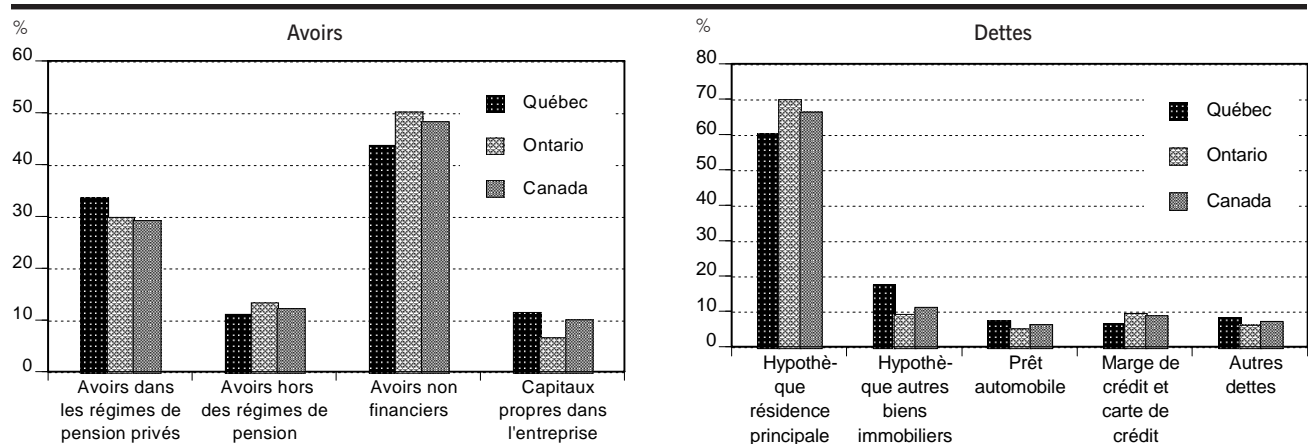
# Patrimoine

Le patrimoine d'un ménage se définit comme la valeur totale de ses actifs moins ses dettes. On peut parler aussi de la richesse ou de la valeur nette du ménage. Les actifs regroupent les avoirs financiers, comme les dépôts dans les institutions financières, les obligations d'épargne ou les avoirs dans les régimes de pension privés; les avoirs non financiers, dont la résidence principale, les autres biens immobiliers ou les véhicules; les capitaux propres dans une entreprise. Par ailleurs, les dettes comprennent les hypothèques, les marges de crédit et les différents prêts.

## Composition du patrimoine

Figure 7.9

Composition des avoirs et des dettes des unités familiales, Québec, Ontario et Canada, 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

### Composition des avoirs

- Au Québec, les avoirs non financiers comptent pour un peu moins de la moitié (44 %) des actifs des unités familiales. C'est la résidence principale qui constitue la composante majeure de ces avoirs; en effet, elle représente un peu plus du quart (26 %) des avoirs totaux des familles québécoises. Par ailleurs, les autres biens immobiliers représentent 7,4 % des avoirs, les véhicules, 3,7 %, et les autres avoirs non financiers, 6,7 % (données non présentées).
- En Ontario, la part dévolue aux avoirs non financiers est plus considérable, car elle atteint 50 %. En effet, la résidence principale représente plus du tiers (34 %) des avoirs chez les familles ontariennes. C'est ce qui explique que la proportion des avoirs non financiers soit supérieure en Ontario, car les autres éléments prennent une proportion moindre des actifs : 6,6 % en ce qui concerne les autres biens immobiliers, 3,1 % pour ce qui est des véhicules et 6,1 %, quant aux autres avoirs non financiers.
- Parmi les avoirs financiers, ceux des régimes de pension privés sont les plus importants. Ils représentent plus du tiers (34 %) des avoirs au Québec contre 30 % et 29 % respectivement en Ontario et dans l'ensemble

du Canada. Les avoirs hors des régimes de pension privés constituent un peu plus de 10 % des actifs, dont les plus considérables sont les dépôts dans les institutions financières : 4,4 % des avoirs au Québec, 5,0 % en Ontario et 4,6 % dans l'ensemble du Canada.

- La proportion des avoirs détenus dans les capitaux propres d'une entreprise est supérieure au Québec : 11,5 % par rapport à 6,6 % en Ontario et à 10,1 % dans l'ensemble du Canada.

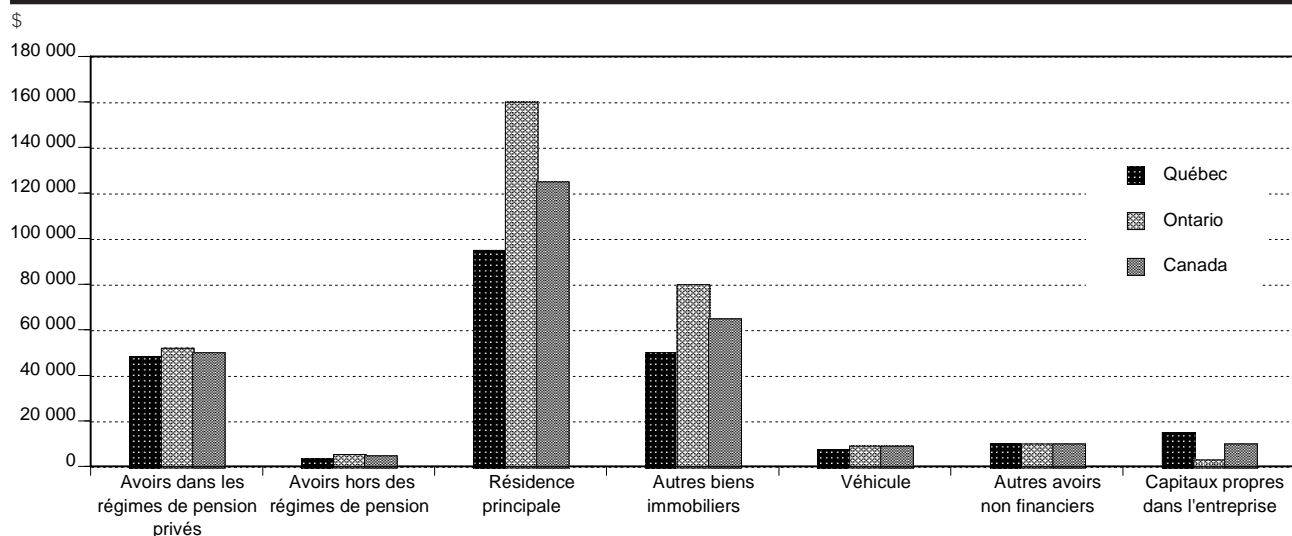
### Composition des dettes

- L'hypothèque sur la résidence constitue la dette principale des unités familiales. Au Québec, elle représente 60 % de toutes les dettes, suivie des hypothèques sur les autres biens immobiliers (18 %), des prêts automobiles (7 %), de la marge de crédit et des cartes de crédit (7 %).
- En Ontario, la proportion consacrée à l'hypothèque sur la résidence principale (70 %) est supérieure à celle qu'on observe au Québec, de même que celle qui est allouée à la marge de crédit et aux cartes de crédit (9 %), tandis que les autres éléments sont en proportion moindre.

## Montants médians

Figure 7.10

Valeur médiane des avoirs des unités familiales<sup>1</sup>, Québec, Ontario et Canada, 1999



1. Unités familiales avec la composante.

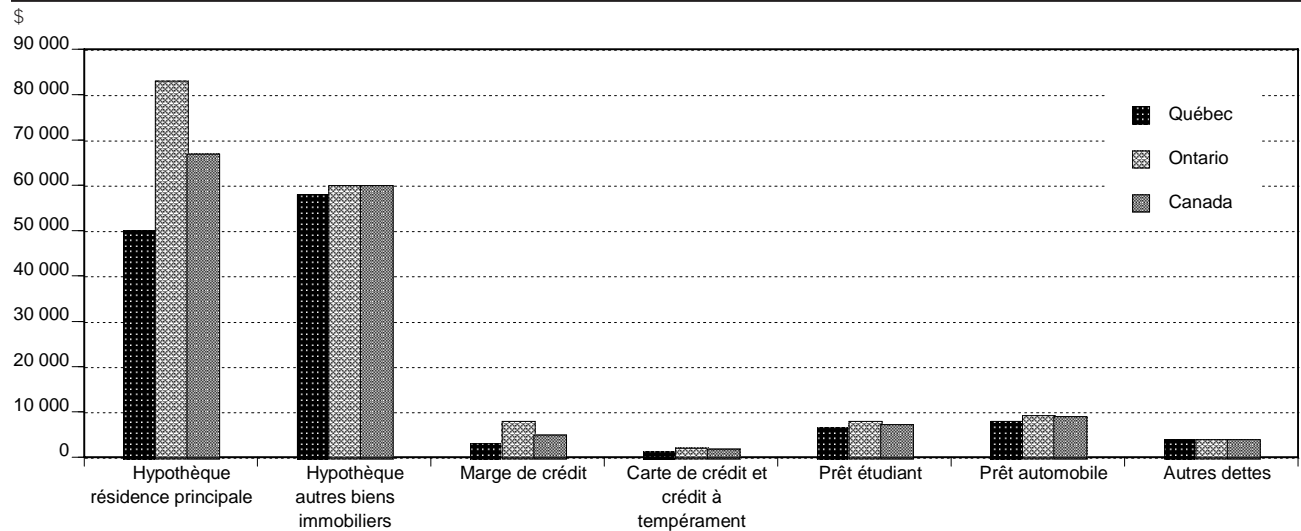
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*; [En ligne] : [www.statcan.ca/francais/Pgdb/famil93h\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/famil93h_f.htm) (page consultée le 6 avril 2004).

- La valeur nette ou le patrimoine médian des unités familiales s'élève à 79 500 \$ au Québec, contre 132 900 \$ en Ontario et 109 200 \$ dans l'ensemble du Canada (données non présentées).
- Les avoirs dans les régimes de pension privés viennent au troisième rang en matière de valeur médiane. Au Québec, ils sont légèrement inférieurs à ceux de l'Ontario : 48 100 \$ contre 52 100 \$.

### Valeur médiane des avoirs

- La valeur médiane des avoirs des unités familiales s'élève à 124 200 \$ au Québec, à 202 100 \$ en Ontario et à 165 500 \$ dans l'ensemble du Canada. La valeur médiane de la résidence principale, qui constitue le bien principal des familles, s'élève à 95 000 \$ au Québec contre 160 000 \$ en Ontario. Les autres biens immobiliers suivent pour ce qui est de la valeur médiane et leur montant correspond à 50 000 \$ au Québec et à 80 000 \$ en Ontario. La différence entre la valeur de tous ces biens non financiers explique en bonne partie l'écart entre les avoirs totaux des deux provinces.
- Parmi les avoirs illustrés, seuls les capitaux propres dans une entreprise offrent une valeur médiane supérieure au Québec par rapport à l'Ontario ou à l'ensemble du Canada. Elle est de 15 000 \$ au Québec, de seulement 3 000 \$ en Ontario et de 10 000 \$ au Canada.

Figure 7.11  
**Valeur médiane des dettes des unités familiales<sup>1</sup>, Québec, Ontario et Canada, 1999**



1. Unités familiales avec la composante.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*; [En ligne] : [www.statcan.ca/francais/Pgdb/famil93h\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/famil93h_f.htm) (page consultée le 6 avril 2004).

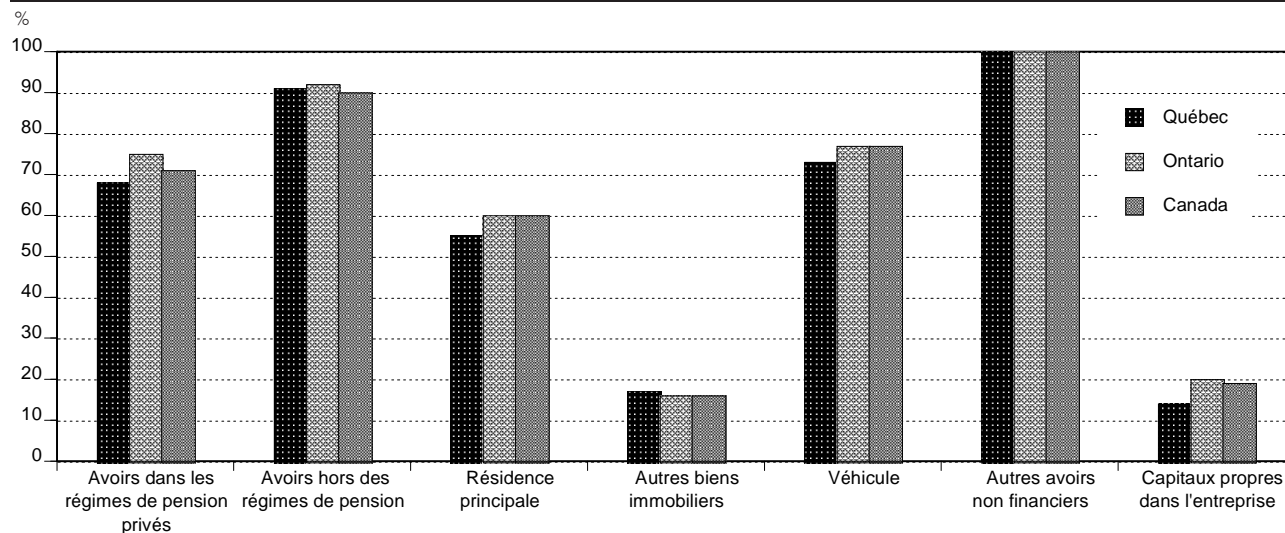
### Valeur médiane des dettes

- Tout comme dans le cas des avoirs, la valeur médiane des dettes est supérieure en Ontario (37 000 \$) par rapport au Québec (21 600 \$) ou à l'ensemble du Canada (29 000 \$). L'hypothèque sur la résidence principale représente la principale dette des unités familiales canadiennes et ontariennes, soit une valeur médiane de 67 000 \$ et de 83 000 \$ respectivement. Toutefois, au Québec, elle est dépassée par l'hypothèque sur les autres biens immobiliers qui s'établit à 58 000 \$, tandis que celle sur la résidence principale est estimée à 50 000 \$.
- La valeur médiane des prêts automobiles suit en importance : elle s'établit à 8 000 \$ au Québec et à 9 200 \$ en Ontario. Quant aux prêts étudiants, leur valeur médiane est de 6 500 \$ et de 8 000 \$, respectivement dans les deux provinces.
- La valeur médiane de la marge de crédit est celle qui affiche la différence la plus forte entre le Québec et l'Ontario, soit des sommes respectives de 3 000 \$ et de 8 000 \$.

## Proportion d'unités détentrices

Figure 7.12

### Proportion des unités familiales détenant des avoirs, Québec, Ontario et Canada, 1999



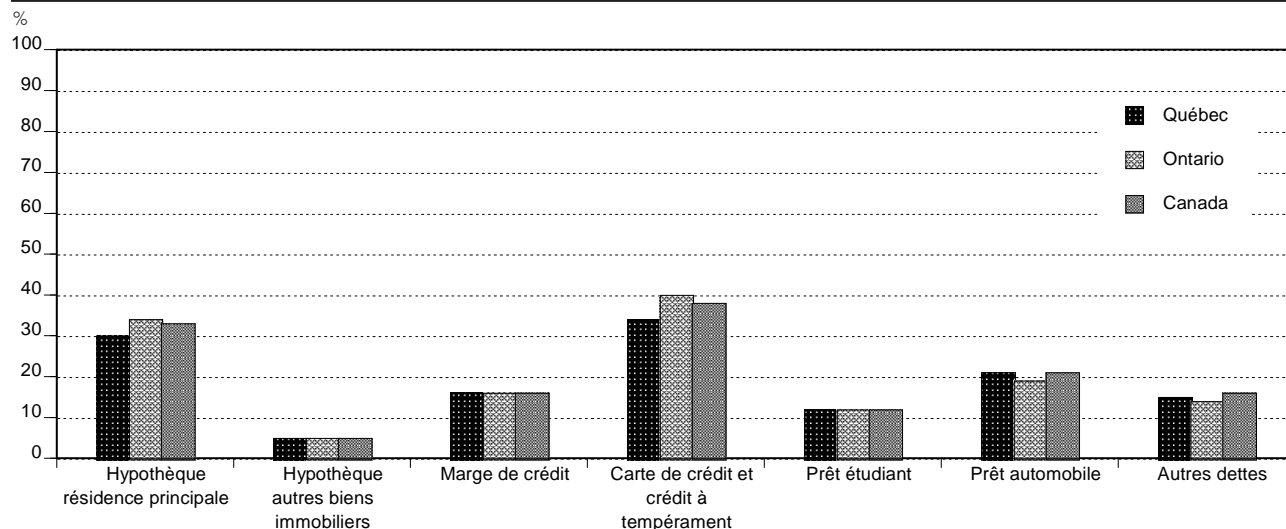
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*; [En ligne] : [www.statcan.ca/francais/Pgdb/famil93h\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/famil93h_f.htm) (page consultée le 6 avril 2004).

### Proportion d'unités ayant des avoirs

- La proportion d'unités familiales détenant des avoirs financiers autres qu'une participation à un régime de pension s'élève à 91 % au Québec, à 92 % en Ontario et à 90 % dans l'ensemble du Canada. Parmi ces avoirs, les dépôts dans les institutions financières sont les plus populaires, affichant des proportions de 89 % au Québec, de 90 % en Ontario et de 88 % au Canada (données non présentées).
- Les avoirs dans les régimes de pension sont plus présents dans les familles ontariennes (75 %) que canadiennes (71 %) ou québécoises (68 %).

- Toutes les unités familiales détiennent au moins un avoir non financier. Par ailleurs, seulement 17 % des unités familiales détiennent un bien immobilier autre que la résidence principale (le plus souvent, des maisons secondaires ou de villégiature ou des biens locatifs) au Québec contre 16 % en Ontario ou au Canada.
- Parmi les avoirs non financiers, les véhicules sont les plus répandus, soit dans 73 % des unités familiales au Québec et 77 % de celles de l'Ontario ou de l'ensemble du Canada. Vient ensuite la résidence principale, offrant des proportions de 55 % au Québec et de 60 % en Ontario et au Canada.

Figure 7.13  
**Proportion des unités familiales détenant des dettes, Québec, Ontario et Canada, 1999**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*; [En ligne] : [www.statcan.ca/francais/Pgdb/famil93h\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/famil93h_f.htm) (page consultée le 6 avril 2004).

### Proportion d'unités ayant des dettes

- En 1999, 65 % des unités familiales québécoises ont déclaré avoir une dette, soit une proportion légèrement inférieure à celle de l'Ontario ou du Canada qui s'élève à 68 %. La dette la plus courante se rattache à la carte de crédit ou au crédit à tempérament que détiennent 34 % des unités familiales au Québec, 40 % en Ontario et 38 % au Canada.

- L'hypothèque sur la résidence principale fait partie des dettes de 30 % des unités familiales au Québec, de 34 % en Ontario et de 33 % au Canada, tandis que l'hypothèque sur les autres biens immobiliers n'est le lot que de 5 % des familles des trois entités géographiques.
- La même proportion des familles a un prêt automobile au Québec ou dans l'ensemble du Canada (21 %); elles sont légèrement moins nombreuses en Ontario (19 %).

## Patrimoine selon l'âge et la scolarité

Tableau 7.2

### Patrimoine moyen et médian des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999

Âge	Patrimoine moyen			Patrimoine médian		
	Sans diplôme universitaire	Avec diplôme universitaire	Total	Sans diplôme universitaire	Avec diplôme universitaire	Total
	\$					
Moins de 25 ans	25 021	—	25 209	1 675	—	1 675
25-34 ans	58 318	123 646	76 384	22 550	58 700	27 050
35-44 ans	125 737	241 382	150 839	66 200	149 326	77 525
45-54 ans	217 933	584 242	310 355	128 000	310 951	157 425
55-64 ans	266 010	—	356 613	152 350	—	198 950
65 ans et plus	190 889	—	239 792	143 775	—	166 200
65-74 ans	212 610	—	266 276	181 850	—	200 150
75 ans et plus	155 873	—	194 655	84 875	—	93 250
<b>Total</b>	<b>156 226</b>	<b>383 698</b>	<b>202 920</b>	<b>67 750</b>	<b>182 251</b>	<b>79 850</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le patrimoine moyen augmente avec l'âge jusqu'à 55-64 ans et il diminue ensuite, tandis que la hausse du patrimoine médian se poursuit jusqu'à 65-74 ans. Cela s'explique par le fait qu'en 1999, moins d'unités familiales détiennent un patrimoine très élevé chez les 65-74 ans que chez les 55-64 ans, parmi les unités dont le patrimoine se situe au-dessus de la médiane. En effet, 10 % des unités familiales de 65-74 ans ont un patrimoine de 550 000 \$ et plus contre 21 % chez les 55-64 ans.
- Entre les moins de 25 ans et les 25-34 ans, l'augmentation du patrimoine est particulièrement forte : le patrimoine moyen triple et le médian est multiplié par 16.
- Entre les 25-34 ans et les 35-44 ans, de même que par rapport au groupe d'âge suivant, le patrimoine moyen double. Par ailleurs, entre les 45-54 ans et les 55-64 ans, il n'augmente plus que de 15 %, et diminue de 25 % et de 27 % entre les groupes suivants.
- L'augmentation plus prononcée du patrimoine médian se poursuit entre 25-34 ans et 35-44 ans, car il triple, puis il double par rapport au groupe suivant. La hausse de la médiane entre 45-54 ans et 55-64 ans est de 26 % et n'est plus que de 0,6 % par rapport au groupe suivant, et elle chute enfin d'un peu plus de 50 % chez les 75 ans et plus.
- Le patrimoine moyen varie de 25 209 \$, chez les moins de 25 ans, à 356 613 \$, chez les 55-64 ans, tandis que leur patrimoine médian respectif s'élève à 1 675 \$ et à 198 950 \$.
- La différence entre le patrimoine des diplômés universitaires et de ceux qui ne le sont pas est de taille. En effet, que l'on parle de moyenne ou de médiane, le patrimoine est au moins deux fois supérieur chez les diplômés des trois groupes d'âge dont l'échantillon permet la publication des résultats. Par exemple, le patrimoine moyen des 45-54 ans est 2,7 fois supérieur chez les diplômés universitaires (584 242 \$ contre 217 933 \$) et leur patrimoine médian, 2,4 fois plus élevé (310 951 \$ contre 128 000 \$).

## Patrimoine selon le type de famille

Tableau 7.3

### Patrimoine moyen et médian des unités familiales, selon le type de famille, Québec, 1999

Type de famille	Patrimoine moyen	Patrimoine médian
	\$	
Personnes seules	94 172	23 875
Moins de 65 ans	73 879	13 000
65 ans et plus	159 579	85 000
Couples sans enfants	313 256	189 701
Couples avec enfants	249 825	115 500
de moins de 18 ans	214 912	100 900
de 18 ans et plus	426 721	242 500
Familles monoparentales	89 978	21 850
Autres familles	289 945	169 350

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le patrimoine varie considérablement selon le type de famille. Les familles monoparentales détiennent l'avoir net le plus faible, soit une valeur moyenne de 89 978 \$, et les couples sans enfants, l'avoir le plus élevé, c'est-à-dire une moyenne de 313 256 \$. Les valeurs médianes sont respectivement de 21 850 \$ et de 189 701 \$.
- Parmi les couples avec enfants, ceux dont les enfants ont 18 ans et plus possèdent un patrimoine médian (242 500 \$) qui dépasse celui des couples sans enfants. Quant aux personnes seules, elles disposent d'une valeur nette médiane bien différente selon qu'elles sont âgées ou non : 85 000 \$ contre 13 000 \$.

## Constatations principales

- Au Québec, en 2002, le revenu total moyen des unités familiales est de 22 % de moins qu'en Ontario, et le revenu disponible, de 23 % de moins. Les écarts s'accroissent par rapport à 1981, quand ces revenus étaient de 16 % et de 17 % moindres au Québec.
- Après avoir connu des baisses presque continues de leur revenu disponible entre 1981 et 1993, les unités familiales québécoises voient leur revenu augmenter graduellement depuis 1994 : une hausse de 21 % sur neuf ans, en dollars constants.
- Entre 1981 et 2002, les revenus de retraite des unités familiales ont plus que quadruplé, en dollars constants : 3 344 \$ contre 706 \$. Par contre, les revenus de placement sont nettement plus bas qu'il y a 20 ans (- 21 %).
- L'écart entre le revenu total des particuliers en Ontario et au Québec s'amenuise : en 1981, les Québécois ont un revenu inférieur de 17 % à celui des Ontariens, le fossé s'élargit même jusqu'à un maximum de 22 % en 1988 et, en 2002, l'écart n'est plus que de 15 %, soit le plus bas en 21 ans. Quant au revenu disponible, ces différences sont de 18 % et de 16 % respectivement en 1981 et en 2002.
- Au Québec, le revenu disponible des femmes correspond à 71 % de celui des hommes, en 2002, tandis qu'en 1981, ce ratio est de 58 %. Les travailleuses à temps plein gagnent 76 % du revenu des hommes ayant le même régime de travail. C'est chez les travailleurs titulaires d'un diplôme d'études secondaires que le revenu des femmes se rapproche le plus de celui des hommes, soit un ratio de 80 %; ces travailleurs sont suivis de près par ceux qui ont une maîtrise ou un doctorat (79 %). Inversement, l'écart est le plus grand chez les femmes et les hommes ayant moins d'une 9<sup>e</sup> année; elles gagnent 65 % du revenu des hommes.
- En 2002, 13,0 % des unités familiales sont à faible revenu, contre 16,4 % en 1981. Parmi les personnes vivant dans une famille à faible revenu, ce sont celles qui sont âgées de 65 ans et plus qui connaissent la plus forte amélioration : leur taux de faible revenu passe de 19,2 % à 6,9 %. Par ailleurs, en 2002, les enfants de moins de 18 ans affichent le taux de faible revenu le plus bas de la période (10,5 %).
- Au Québec, en 1999, les avoirs non financiers comptent pour un peu moins de la moitié (44 %) des actifs des unités familiales. C'est la résidence principale qui constitue la principale composante de ces avoirs; en effet, elle représente un peu plus du quart (26 %) des avoirs totaux des familles québécoises. En Ontario, la part dévolue aux avoirs non financiers est plus considérable, car elle atteint 50 %, et la résidence principale représente plus du tiers (34 %) des avoirs.
- Parmi les avoirs financiers, ceux qui sont investis dans les régimes de pension privés sont les plus importants; ils représentent 34 % des avoirs au Québec, contre 30 % en Ontario.
- L'hypothèque sur la résidence constitue la dette principale des unités familiales. Au Québec, elle représente 60 % de toutes les dettes, tandis qu'en Ontario, c'est 70 %.
- La valeur nette ou le patrimoine médian des unités familiales s'élève à 79 500 \$ au Québec, contre 132 900 \$ en Ontario et 109 200 \$ dans l'ensemble du Canada.

